

Recruter un apprenti ingénieur agronome

Une formation alternée qui conjugue activité professionnelle en entreprise et enseignement à l'Institut Agro Rennes-Angers



RECRUTER UN INGENIEUR APPRENTI, C'EST FORMER VOS FUTURS CADRES, POUR...

- Bénéficier d'une force de travail qualifiée supplémentaire,
- Transmettre ses compétences à un futur collaborateur,
- Améliorer la compétitivité de votre entreprise grâce à la force d'innovation et les compétences nouvelles d'un jeune collaborateur,
- Former et ainsi faciliter le recrutement d'un ingénieur qui sera directement opérationnel scientifiquement, techniquement, commercialement et socialement à la fin de son apprentissage, imprégné de la culture de votre entreprise.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

- + Exonération d'une partie des charges sociales,
- + Non-prise en compte des apprentis dans les effectifs.

LA RÉMUNÉRATION

L'apprenti est rémunéré pour le travail effectué au cours du contrat (qu'il soit en entreprise ou en centre de formation). Ce salaire varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de sa progression dans le cycle de formation.

Ancienneté dans le contrat	18-20 ans		21-25 ans		26 ans et plus	
	Pourcentage du SMIC	Coût annuel *	Pourcentage du SMIC	Coût annuel *	Pourcentage du SMIC	Coût annuel *
1 ^{re} année	43 %	9 297	53 %	11 459	100 %	21 621,6
2 ^e année	51 %	11 027	61 %	13 189		
3 ^e année	67 %	14 486	78 %	16 865		

* Coût moyen annuel d'un apprenti ingénieur (hors aides et indemnités), en euros sur la base du SMIC brut annuel 01/01/2025 de 21 621,6 €. Ce coût peut varier en fonction des conventions collectives.

LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

« Personne directement responsable de la formation de l'apprenti dans l'entreprise » il est majeure, titulaire d'un diplôme d'ingénieur et exerce une activité professionnelle en relation avec le diplôme depuis 1 an minimum, OU il bénéficie de 2 années d'expérience professionnelle en rapport avec le diplôme préparé par l'apprenti.

Accueillir un apprenti ingénieur agronome



LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Contrat à durée déterminée, de 3 ans, dont une période d'essai de 45 jours en entreprise. Durant ces 3 années, l'apprenti passe en moyenne 96 semaines en entreprise (dont les congés payés) et 60 semaines dans le centre de formation.

À compter du 1^{er} juillet 2025, la **participation forfaitaire** de l'employeur est de **750 € par contrat**.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Un tuteur pédagogique suit l'apprenti tout au long de sa formation en alternance. Il peut venir en appui du maître d'apprentissage dans l'évaluation de l'apprenti en entreprise, la définition des missions...

UNE OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

Une mobilité obligatoire de l'apprenti à l'international de 12 semaines, sur les périodes en entreprise.



DES INGÉNIEURS AVEC UNE DOUBLE COMPÉTENCE

Généraliste de haut niveau, l'ingénieur agronome de l'Institut Agro Rennes-Angers maîtrise tout particulièrement l'approche des systèmes vivants intégrés dans leur milieu, leur environnement.

Sa formation pluridisciplinaire, axée sur un développement durable des ressources et des territoires, lui permet de mobiliser des connaissances et compétences dans les domaines des sciences du vivant, des sciences de l'ingénieur et des sciences économiques, humaines et sociales.

DES MISSIONS POUR NOS APPRENTIS INGÉNIEURS

- Réaliser une analyse économique d'exploitations agricoles pour une évolution vers l'agriculture écologiquement intensive
- Établir un programme de gestion différenciée des espaces verts
- Réaliser des mesures et suivi d'essais en élevage, traiter des données d'élevages et mettre en forme les résultats
- Réaliser les diagnostics CAP2ER niveau 2, élaborer un plan carbone en élevage et accompagner des éleveurs dans leur démarche bas carbone
- Comparer les sites de nidification des tortues imbriquées avec les espèces de végétation et la composition du sol
- Piloter le plan d'actions de recherche et développement sur la culture du trèfle violet

Pour plus de renseignements :
apprentissage.rennes@institut-agro.fr

Tél. : +33 (0)2 23 48 53 28